

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Jeudi 18 janvier 2024 à la halle polyvalente de La Ferrière

Début: 20h00 – Fin : 21h45

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Procès-verbal

Présents

Communes membres (avec droit de vote)

- La Ferrière (José Kottelat)
- Lajoux (Christian Schaller)
- Le Locle (Cédric Dupraz)
- Le Noirmont (Mathias Gogniat)
- Les Enfers (Elodie Détrouat)
- Les Bois (Athanas Kanimba)
- Les Breuleux (Matthieu Pin)
- Les Genevez (David Queloz)
- Montfaucon (Gaëtan Marchand)
- Muriaux (Pierre Bourquin)
- Saignelégier (Serge Parrat)
- St-Brais (Aline Erard)
- Soubey (Sylvain Choffat)

Associations/prestataires membres (avec droit de vote)

- Bosfore (Marc Baume)
- La Gaule (Thierry Christen)
- Le Foyard (Alain Perrenoud)
- Sentiers du Doubs (Gérard Jeanneret)

Invités (sans droit de vote)

- Steven Champion (Canal Alpha)
- Andreas Friedli (comité)
- Sabine Jaquet (comité)
- Valentine Curvaia (Le Quotidien Jurassien)
- Bernard Tschäppät (La Ferrière)
- Julien Walther (La Ferrière)

Membres individuels (avec droit de vote)

- Véronique Gigon (présidente)
- Jacques-André Maire (vice-président)
- Daniel Chaignat (comité)
- Cédric Choffat (comité)
- Jean-Marc Comment (comité)
- Martial Farine (comité)
- Mireille Gasser (comité)
- Vincent Gigandet (comité)
- Laurent Giroud (comité)
- Pierre-Yves Jeanin (comité)
- Corentin Marchand (comité)
- Vincent Matthey (comité)
- François Straub (comité)
- Silvain Bourquard
- Christiane Comment
- Nicolas Maître
- Jean-Marie Miserez
- Jean-Paul Seuret

Structure PNRD (sans droit de vote)

- Régis Borruat (directeur)
- Sylvine Boïllat
- Cédric Cerf (secrétaire)
- Delphine Devenoges
- Bettina Erne
- Viviane Froidevaux
- Anne Girardet
- Lise Laville

Excusés

Communes-membres : La Chaux-du-Fonds (Théo Huguenin-Elie), Clos du Doubs (Alicia Girardin)

Associations/prestataires membres : AJPF (Guillaume Schaller), AREJ (Geneviève Sahy Wille), ASA St-Ursanne – Les Rangiers (Jean-Claude Salomon), Association Centre-Jura (Katarzyna Wojtowicz), Buvette Le Maillard (famille Cuhe), CNAV (Yann Huguelit), Ecurie Double C (Adélaïde Chapatte), EDJ (Enrico Riboni), Fédération cantonale des chasseurs jurassiens (Pierre Boïllat), Fondation pour le Cheval (Annick Kuhn), Fondation rurale interjurassienne (Olivier Lapaire), Forces motrices du Châtelot (Nicole Eltschinger), ForêtJura (Didier Schaller), ForêtNeuchâtel (Stéphane Brawand et Jean Wenger), Hôtel du Doubs (Claude-Alain Cachot), Les Chemins de fer du Jura (Jean-Frédéric Python), Les Médiévales (Georges Migy), Neuchâtel Rando (Philippe Aubert), NLB (Lindsay Rivoire), Planair (Gaël Jobin), RWB (Arnaud Macquat)

Membres individuels : Martine Anderson, Andrea Babey, Anne-Marie Balmer, Jacques Bassang, Lisa Berret, Jean-Pierre Beuret, Yves Bilat, Claude Borel, Jean-Frédéric Braillard, Francine Buchwalder et Jürg Gasser, Gérard Cattin, Yamm Chapatte, Christine Chavanne (comité), Catherine Erba (comité), Brigitte de Groote, Yves Duperrex, Cécile Frésard, Pierre Froidevaux, Sarah Gerster, Elise Gogniat, Christian Hählen, Lionel Humair, Paul et Claudine Laperrouza, Lisette Leicht, Luc Maillard, Nicolas Margraf (comité), Olivier Noailon, Jean-Claude Rossinelli, Denise Röthlisberger, Xavier Rotzer Pipoz, Daniela et Francis Sauser, Claude Schaffter, Bernard Soguel, Priska et Ernst Sprunger, Séverine Willemin

Invités : David Eray (Gouvernement jurassien), Valérie Pagnot (Parc du Doubs horloger), Fabien Vogelsperger (Parc Chasseral), Jean-Daniel Jeanneret (président du conseil communal de La Chaux-de-Fonds), Carine Heiniger (équipe PNRD)

Ordre du Jour

n°	Objet
1.	Salutations et nomination des scrutateurs
2.	Adoption de l'ordre du jour
3.	Adoption du procès-verbal de l'AG ordinaire du 3 juin 2023
4.	Présentation de la Demande d'aide financière globale pour la gestion du Parc naturel régional du Doubs 2025-2028, discussion et décision
5.	Programme d'activités 2024
6.	Divers

1. Salutations et nomination des scrutateurs

Véronique Gigon, présidente du Parc, ouvre l'assemblée générale ordinaire à 20h00. Elle salue particulièrement M. Bernard Tschäppät, maire de La Ferrière et Messieurs José Kottelat et Julien Walther, conseillers communaux de La Ferrière, les représentants des communes, des services cantonaux, des associations ainsi que l'ensemble des membres présents.

La présidente remercie la commune de La Ferrière, hôte de cette assemblée, qui met à disposition gracieusement la halle et offrira l'apéritif en fin de séance. Elle passe la parole à M. José Kottelat pour un mot de bienvenue.

Les scrutateurs suivants sont proposés : Andreas Friedli et Bernard Tschäppät. Pas d'objection. Il y a 34 membres votants (+1 personne arrive en cours de séance).

2. Adoption de l'ordre du jour

La présidente rappelle la raison de l'assemblée de ce soir ; le Parc du Doubs arrive à la fin de la période de 5 ans des projets 2020-2024 et une nouvelle période de 4 ans s'ouvre dès l'année prochaine. L'assemblée générale doit donc approuver la planification financière pour les projets à réaliser dans la convention-programme 2025-2028. Elle propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG ordinaire du 3 juin 2023

Il n'y a pas de question ni de remarque.

Le PV est accepté avec remerciements à son auteur.

4. Présentation de la demande d'aide financière globale pour la gestion du Parc naturel régional du Doubs 2025-2028, discussion et décision

La présidente explique que les projets ont été définis dans le cadre d'un processus de consultation démarré au début 2023 avec les cantons, communes, comité, bureau exécutif, commissions, partenaires et associations. Beaucoup de propositions de projets ont été prises en compte au départ, puis il a fallu resserrer le nombre de projets retenus tout au long de ce processus « en entonnoir ». Afin d'éviter des doublons avec les activités des services cantonaux, un travail de coordination avec les cantons a été mené.

Les projets présentés à l'assemblée générale ont donc fait l'objet d'un travail de priorisation tenant compte notamment compte des éléments suivants :

- Moyens financiers disponibles
- Nécessité d'équilibrer les investissements entre les différents domaines d'activité et donc de renforcer les activités de développement économique durable pour amener plus de plus-value
- atteindre des publics plus larges

Ce travail de priorisation risque de devoir se poursuivre en fonction des financements qui seront décidés par les autorités cantonales et fédérales.

Rappel du processus

- Février 2023 : premières orientations du comité élargi
- Mars : consultation des services cantonaux JU-NE-BE
- Avril – juin : consultation des communes, des commissions, des partenaires, du comité élargi
- Été : rédaction par l'équipe professionnelle (version 1)
- Septembre : consultation des cantons JU-NE-BE
- Novembre : validation par le comité élargi (version 2)
- Janvier 2024 : validation par l'AG extraordinaire PNRD
- Mars : dépôt du dossier par le canton pilote à l'OFEV
- Été : évaluation et négociation OFEV

Intégration de communes neuchâteloises

5 communes ont voté au sujet d'une adhésion au PNRD:

- OUI: La Sagne, Les Ponts-de-Martel, La Chaux-du-Milieu
- NON: La Brévine, Le Cerneux-Péquignot

A la suite de ces votes, l'étude de faisabilité a été adaptée par Objectif:ne (changement de périmètre), mais le Conseil d'Etat neuchâtelois n'est pas entré en matière (incidences sur le financement, réticences des autres cantons). Le projet n'est donc pas encore mûr, besoin de consolidation. L'option d'une collaboration spécifique, durant la période 2025-2028, avec les trois communes étant favorables à une adhésion reste ouverte.

Enjeux actuels du territoire

- Le changement climatique et ses conséquences sur le territoire : c'est le fil rouge du programme 25-28 ; le Parc est un outil pour apporter certaines réponses aux enjeux du changement climatique
 - *Transformation du paysage*
 - *Perte de biodiversité*
 - *Evolution des productions agricoles*
 - *Défis du tourisme hivernal et estival*
 - *Adaptation des activités humaines, etc.*
- La préservation et la valorisation des patrimoines spécifiques du Parc : paysages, nature, Doubs, pâturages boisés, horlogerie
- Un développement durable et raisonné du territoire
- Un renforcement de l'attractivité du territoire, résidentielle et touristique

Ambitions et objectifs des futurs projets

- Proposer un ensemble de projets cohérents et innovants pour apporter des réponses applicables à l'échelle du territoire ; la nouveauté est notamment attendue par l'OFEV
- Donner de l'ampleur aux projets et aux collaborations avec les acteurs pour trouver des synergies (éviter les doublons) et amener davantage de plus-value au territoire ; cela fait partie des attentes du comité, des partenaires, des communes
- Intégrer une plus forte dimension participative dans des projets concrets et permettre aux habitants de s'impliquer davantage
- Renforcer l'ancrage et la notoriété du Parc avec des projets à forte identité allant dans le sens des besoins des acteurs

12 fiches de projets proposées (1 de plus qu'en 2020-2024, dans le domaine Economie durable)

Certaines ont été renommées, 4 sont nouvelles : pâturages boisés, nature au village, transition et recherche

Présentation des différentes fiches de projets

Nature et paysage

1.1 Eau-Doubs > poursuite du travail engagé en faveur de la préservation des espèces et des habitats et prioritairement en lien avec la thématique de l'eau

- Mise en place, entretien ou revitalisation de mares, sources, petites structures, arbres-habitats
- Poursuite de l'action de réimplantation de la fritillaire pintade
- Suivi du Doubs (participation aux groupes de travail nationaux et binationaux, information des acteurs)

1.2 Pâturages boisés > un des nouveaux projets, emblématiques ; répond à des attentes et à des besoins exprimés durant la phase de consultation par différents acteurs ; ce projet s'inscrit dans les préoccupations actuelles et sera un bon vecteur de sensibilisation et de communication

- Réalisation d'un état des lieux des pratiques actuelles de rajeunissement
- Soutien à des actions de reboisement/rajeunissement
- Mise en œuvre d'un suivi photographique paysager
- Développement d'un projet d'identification des pâturages et prairies maigres grâce à la gentiane printanière (inventaire et actions de préservation/renforcement des populations)

1.3 Paysage > poursuite des travaux en lien avec l'observatoire photographique du paysage et les murs de pierres sèches

- Poursuite et extension de l'observatoire photographique du paysage (nouveaux sites) et accompagnement des communes dans leurs réflexions et projets en lien avec l'aménagement du territoire
- Poursuite du travail de restauration d'ouvrages en pierres sèches, prestations de formations et de conseils

1.4 Nature au village > nouveau projet qui répond à des attentes identifiées durant le processus de consultation ; renforcement des habitats et de la biodiversité dans le milieu bâti (et pas seulement en milieu agricole)

- Animations, conseils, formations et soutien pour favoriser des aménagements en faveur de la biodiversité dans les villages (p.ex. taille, entretien des milieux, plantations de prairies fleuries, haies indigènes, biotopes, lutte contre les plantes néophytes envahissantes, etc.), à l'attention des habitants, autorités communales et leurs employés, écoles, entreprises
- Recensements, conseils, aménagements et animations en faveur du Rougequeue à front blanc

Economie régionale durable

2.1 Produits > poursuite des actions en faveur des produits régionaux ; moins travailler sur les produits de niches et davantage sur les produits amenant de la valeur ajoutée ; efforts pour favoriser l'écoulement des produits en circuits-courts (= sur le territoire du Parc)

- Renforcer la labellisation des produits, augmenter et diversifier le nombre de producteurs et de produits.
- Valoriser les produits par diverses actions de promotion (marchés, événements et autres actions de communication), participer au développement des circuits-courts (p.ex. vente directe, marchés, restaurants, cuisines collectives, distributeurs régionaux), renforcer la collaboration avec la grande distribution.

2.2 Tourisme > poursuite de notre travail de soutien à la création d'offres ; quelques actions de promotion ; renforcement de la gestion des visiteurs

- Création de nouvelles offres innovantes de tourisme-nature en lien avec les thèmes « contes et légendes », « terroir / gastronomie », Mémoires du Doubs (NE + extension JU), Parc à la carte pour les entreprises, offre Les Brenets (en lien avec la porte d'entrée), numérisation de randonnées, 1 action pour favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap aux prestations touristiques
- Promotion et développement d'offres de tourisme nature existantes : cheval, Doubs, contrebande, La Route Verte
- Gestion de la pression et des opportunités touristiques (GPOT) par l'engagement d'une équipe de guides nature et par l'animation du groupe de suivi GPOT institué.

2.3 Transition > nouvelle fiche qui entend accompagner les acteurs du territoire vers des pratiques plus durables

- Partenariats d'entreprises : développement du concept « Entreprises partenaires » du Réseau des parcs suisses, accompagnement et conseil auprès d'entreprises du Parc.
- Mobilité : renforcement de la mobilité douce, de la mobilité partagée (covoiturage) et de l'offre de transports publics Soutien à des projets de dessertes accrues des sites touristiques et des zones d'activités par la mobilité douce.
- Energie : information et conseils aux collectivités, entreprises et habitants sur le thème des énergies renouvelables (p.ex. solaire participatif, extinctions nocturnes, label Cité de l'énergie, Région Energie, bois énergie, etc.), des économies d'énergie et du recyclage

Questions-remarques

- Il existe une collaboration avec Jura Tourisme (JT), Tourisme neuchâtelois et Jura bernois tourisme ; les produits et projets du Parc sont promus dans les bureaux d'accueil.
- La commune des Bois a un projet sur le cimetière des Pestiférés ; il faut prendre contact avec le Parc pour définir une éventuelle collaboration.

Sensibilisation au développement durable

3.1 Portes d'entrées > mise en œuvre des espaces découvertes

- Poursuite du développement des portes d'entrée, via la mise sur pied et l'animation d'espaces de découverte du Parc ; Saint-Ursanne et La Chaux-de-Fonds sont terminés ; ouverture prévue aux Brenets (thématique de l'eau et de la géologie karstique) et planification de la porte d'entrée Gruère ; poursuite de l'activité du Centre Nature Les Cerlatez

3.2 Animations

- Poursuite du développement des offres d'éducation vers les écoles (programme Graines de Chercheurs ; animations à la demi-journée ou journée ; une nouvelle offre d'animation sur un nouveau thème (alimentation p.ex.)
- Poursuite du développement des offres de sensibilisation vers le grand public ; programme d'animation annuel (nature et patrimoine culturel), catalogue d'offres réservables
- Développement des offres de bénévolat environnemental pour les groupes (tout public : habitants, écoles, entreprises)

Gestion, communication, recherche

4.1 Gestion > outils de gestion performants, financements assurés, formation du personnel

- Système de gestion efficient (administration, ressources humaines, finances), financement assuré, formation continue.
- Collaborations avec les acteurs du territoire (publics, privés, associatifs), avec les autres parcs (notamment Parc Chasseral et Parc du Doubs horloger)
- Evaluation et planification des projets, suivi des effets prévus de la Charte

4.2 Communication

- Communication générale : poursuite et intensification de la communication via les médias traditionnels et les outils digitaux (réseaux sociaux, newsletter, communes, site internet...).
- Création de nouveaux matériels et supports de communication et de signalisation (sur les grands axes routiers), mise à jour des matériels existants.
- Refonte complète du site internet du Parc.

5.1 Recherche > intensifier les collaborations existantes avec les hautes écoles

- Un projet de recherche est développé autour de la problématique de l'eau et des sécheresses
- Des collaborations sont développées avec différents instituts de recherche dans le cadre des projets portés par le Parc

Finances – charges

Les projets étant plus nombreux et plus ambitieux qu'actuellement, les moyens financiers nécessaires sont plus élevés.

L'augmentation des moyens financiers concerne surtout les trois domaines d'activités Nature et paysage, Economie durable et Sensibilisation (+ Fr. 100'000.- chacun)

Finances – recettes

Il est demandé une augmentation de la contribution de la Confédération (soit Fr. 800'000.- qui correspond au montant moyen versé par l'OFEV à chaque parc) ; cela dépendra de l'évaluation qui sera faite des projets soumis à l'OFEV.

Les contributions cantonales ne changent pas

Les contributions demandées aux communes ne changent pas

Il est également prévu une augmentation des moyens réunis par le Parc auprès d'autres entités (fondations, sponsors, mécènes, recettes d'exploitation)

Ressources humaines

L'équipe professionnelle devra être renforcée, car il est prévu de mener davantage de projets

Très légère augmentation des moyens administratifs (secrétariat et communication)

Augmentation surtout dans les domaines Nature/Paysage (+0.55 EPT) et Economie durable (+0.7 EPT)

Questions-remarques

- Il est précisé au niveau des charges que les ressources humaines sont incluses dans les coûts de chaque projet spécifique. Le domaine gestion et communication ne comprend que la direction, l'administration et la communication.
- Risque de décalage entre toutes les idées émises et la priorisation des projets ; le résultat présenté est déjà issu d'une priorisation des projets. Tout dépendra des moyens qui seront accordés par l'OFEV.
- Le domaine du Patrimoine 20-24 (Journées Européennes du Patrimoine notamment) est intégré sous Animations en 25-28.
- Quelles sont les incertitudes sur le reste du budget (hors négociation avec l'OFEV) ? Les chiffres présentés sont basés sur l'expérience des années précédentes. Il y a par exemple certains montants qui sont sûrs dans le poste Fondations, sponsors dont la moitié du budget est déjà garanti.
- Il faut prévoir de demander de l'argent aux grandes entreprises, notamment horlogères, de la région ; il s'agit d'un travail de longue haleine pour tisser et entretenir un réseau, le travail est en cours.
- Nouveau volet sur la recherche, notamment en lien avec la sécheresse ; la région sera particulièrement impactée que ce soit les périodes de sécheresse du Doubs ou la baisse annoncée des précipitations. Le Parc est ouvert à toute collaboration, il existe déjà des échanges avec des hautes écoles.

L'assemblée approuve à l'unanimité la présentation d'aide financière globale pour la gestion 25-28 du PNRD.

5. Programme d'activités 2024

Une vingtaine d'activités sont prévues durant toute l'année ; le programme d'activités fera l'objet d'une promotion particulière : il sera envoyé dans tous les ménages des communes-membres du Parc (brochure 6 pages) pour encore mieux faire connaître le Parc et ses activités. La distribution est prévue à fin février.

6. Divers

La séance du groupe de suivi « Gestion de la pression et des opportunités touristiques » n'a pas eu lieu en 2023, elle aura lieu dans le courant du premier trimestre 2024 ainsi qu'une seconde en automne.

Au niveau du patrimoine bâti, dans quelle mesure le Parc pourrait-il offrir son expertise pour la rénovation du toit de l'église de Soubey ? Le toit de l'église doit être rénové et, pour une question financière, la paroisse a prévu de le recouvrir en tuile plutôt qu'en pierre. Le Parc ne peut pas engager de moyens financiers, mais pourrait donner un coup de main pour la constitution d'un dossier, voire la recherche de fonds.

Est-ce que le Parc a été interpellé par des particuliers propriétaires de forêts dévastées par la tempête de l'été dernier à La Chaux-de-Fonds ? Le Parc n'a pas été sollicité, mais il s'est mis à disposition. Par contre, dans le cadre du futur projet Pâturages boisés, des possibilités d'intervention pourraient être imaginées.

Quels sont les projets touristiques pour les personnes avec handicap ? Une stratégie de tourisme accessible a été développée, avec un catalogue de mesures possibles. Il s'agit d'identifier celles qui pourraient s'appliquer aux projets touristiques.

Remerciements à l'équipe du Parc du Doubs pour avoir préparé l'AG

Remerciements à la commune de La Ferrière qui a mis gracieusement son infrastructure à disposition et qui offre l'apéritif qui suivra la séance.

La séance est levée à 21h45.

La Ferrière, le 18 janvier 2024 – Cédric Cerf